

La Francophonie

Les activités de la Francophonie sont allées bon train en 1977. Le Canada a participé à un certain nombre de conférences et de rencontres internationales où se sont réunis les représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Il est plus facile aux nations qui parlent la même langue de développer leurs relations politiques, économiques, culturelles et commerciales. C'est ainsi qu'une trentaine de pays, c'est-à-dire la majorité des États ayant adopté le français comme langue de communication avec l'étranger ou sur leur propre territoire, ont décidé de s'associer dans des organisations représentant quelque 250 millions d'habitants répartis sur quatre continents.

Le Canada s'est appliqué à renforcer les liens de la Francophonie pour en faire un bon instrument de dialogue et de coopération, particulièrement entre pays industrialisés et pays en développement. Par son appui constant et le rôle constructif qu'il a continué à jouer en 1977, il s'est taillé une place importante dans le monde francophone.

Agence de coopération culturelle et technique

L'événement de l'année pour la Francophonie a été la Conférence générale de son Agence de coopération culturelle et technique, tenue à Abidjan du 14 au 17 décembre. La délégation canadienne était dirigée par M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services et conseiller du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions relatives aux pays francophones. Les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario étaient représentées respectivement par MM. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles, et René Brunelle, secrétaire au Développement des ressources et ministre chargé du Bilinguisme.

La Conférence a souhaité la bienvenue à trois nouveaux membres de l'Agence, les Comores, Djibouti et le Zaïre, et entériné le retrait de Madagascar. Le Nouveau-Brunswick a été admis à titre de gouvernement participant, devenant ainsi la deuxième province canadienne (après le Québec) à obtenir ce statut. A la fin

de l'année, l'Agence comprenait 26 États membres, deux États associés et deux gouvernements participants. Le secrétaire général sortant, M. Dankoulodo Dan Dicko (Nigéria), a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. Trois des quatre sous-secrétaires généraux ont aussi été réélus. Il s'agit de MM. Léopold Amyot, détaché du ministère canadien des Affaires extérieures, Abdelazia Driss (Tunisie) et Simon-Pierre Nothomb (Belgique). Quant au quatrième sous-secrétaire, M. André Clérici (France), il a été élu afin de remplacer le regretté Louis Capelle.

La Conférence générale d'Abidjan a semblé inaugurer pour l'Agence une période de consolidation. Les participants ont réaffirmé les priorités qui avaient été définies lors de la Conférence générale précédente, tenue à l'île Maurice en 1975, et qui s'inscrivent dans trois grandes lignes d'action: développement, promotion des langues et cultures nationales et coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technique. En outre, étant donné les ressources humaines et financières limitées dont l'Agence dispose, les participants ont déclaré qu'elle devait plutôt mettre l'accent sur les programmes multilatéraux dont les objectifs sont plus précis et correspondent mieux à ceux qu'elle s'est fixés. Ils ont de nouveau affirmé que ces programmes devaient répondre aux besoins prioritaires des États membres et profiter directement à leurs populations.

L'une des grandes réalisations de la Conférence a été la mise en train du « Programme spécial de développement » qui doit favoriser le développement grâce à une coopération économique, sociale et culturelle financée par des contributions volontaires, et est censé combler les lacunes des autres activités entrant dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Ce programme consiste à étudier et à mettre en oeuvre des projets de développement adaptés aux besoins de chaque pays, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'agriculture,